

## Ville de Beauharnois

### 8<sup>e</sup> séance du conseil municipal

#### Séance extraordinaire

Tenue le 26 avril 2016 à la salle des délibérations du conseil municipal, sise au 660, rue Ellice à Beauharnois conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes à laquelle sont présents, les membres du conseil Gaëtan Dagenais, Michel Quevillon, Guillaume Lévesque-Sauvé, Jacques Daoust et Linda Toulouse sous la présidence du maire Claude Haineault, formant la totalité des membres. Absent : Patrick Laniel, conseiller district numéro 4.

Sont également présentes à cette séance, mesdames Julie Fortin, directrice générale et Manon Fortier, greffière.



Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

---

#### Numéro 2016-04-162 Ouverture de la séance

---

Il est proposé par monsieur Gaëtan Dagenais  
Appuyé par monsieur Jacques Daoust  
Il est résolu :

- **Que** la séance extraordinaire du conseil municipal soit et est ouverte à 19 h 30.

Adoptée unanimement.

---

#### Numéro 2016-04-163 Adoption de l'ordre du jour

---

Il est proposé par monsieur Guillaume Lévesque-Sauvé  
Appuyé par monsieur Michel Quevillon  
Il est résolu :

- **Que** l'ordre du jour soit et est adopté, tel que présenté, à savoir :

##### 1.0 Ouverture de la séance

- 1.1 Ouverture de la séance à 19 h 30
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

##### 2.0 Administration générale et Service du greffe

- 2.1 Autorisation de signature – Protocole d'entente du projet de prolongement de la rue Gendron et du boulevard Cadieux
- 2.2 Autorisation de signatures – Entente-cadre – Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Route 236
- 2.3 Modifications des résolutions 2014-08-280, 2015-12-511 et 2015-12-512 – Autorisation de signature – Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) Volet 2
- 2.4 Autorisation de signature – Protocole d'entente – Tous les jours

---

**Numéro 2016-04-163      Adoption de l'ordre du jour (suite)**

---

**3.0    Affaires nouvelles**

**4.0    Communication des membres du conseil**

**5.0    Période de questions**

**6.0    Levée de la séance**

Adoptée unanimement.

---

**Numéro 2016-04-164      Autorisation de signature – Protocole d'entente  
du projet de prolongement de la rue Gendron et  
du boulevard Cadieux**

---

**Attendu** le projet de développement domiciliaire déposé par 9296-6654 Québec inc. (Les immeubles Mallette 2015), sur le prolongement de la rue Gendron et du boulevard Cadieux ;

**Attendu** que ce promoteur s'engage à effectuer les travaux d'infrastructures publiques pour l'ouverture de futures rues;

**Attendu** qu'à la fin des travaux, le promoteur cédera à la Ville les immeubles décrits à la convention ainsi que les infrastructures qui y seront installées pour la somme de 1 \$ à la condition expresse que le conseil de la Ville recommande l'acceptation des travaux et que le promoteur ait respecté intégralement les conditions énumérées dans la présente convention;

Il est proposé par madame Linda Toulouse  
Appuyé par monsieur Jacques Daoust  
Il est résolu :

- **Que** le maire et la greffière soient et sont autorisés à signer une convention à intervenir entre la Ville de Beauharnois et 9296-6654 Québec inc. (Les immeubles Mallette 2015), concernant le prolongement de la rue Gendron et du boulevard Cadieux.

Adopté unanimement.

---

**Numéro 2016-04-165      Autorisation de signatures – Entente-cadre –  
Ministère des Transports, de la Mobilité durable  
et de l'Électrification des transports –  
Route 236**

---

**Attendu** la résolution 2016-02-046 adoptée le 2 février 2016, demandant au ministère des Transports du Québec de transmettre l'entente à intervenir dans les meilleurs délais afin de poursuivre les travaux de développement du parc industriel et ainsi poursuivre le développement économique;

**Attendu** que le ministère est propriétaire de l'échangeur (bretelle 22), lequel a été conçu, construit et est exploité en vertu d'une Entente de partenariat public privé signée par le Ministre et le Partenaire privé;

---

**Numéro 2016-04-165      Autorisation de signatures – Entente-cadre –  
Ministère des Transports, de la Mobilité durable  
et de l'Électrification des transports –  
Route 236 (suite)**

---

**Attendu** que la Ville de Beauharnois a mis en œuvre le développement d'un parc industriel en rive de la Route 236 et à l'Échangeur nécessitant l'ouverture de cinq (5) nouvelles rues, soit les rues de l'Aluminerie, Robert-McKenzie, Turnbull, du Boisé et Urgel-Charette;

**Attendu** que ce projet sera réalisé en différentes phases de façon à assurer en tout temps la sécurité des usagers et la fluidité de la circulation sur la Route 236 et l'Échangeur (bretelle 22);

**Attendu** que les activités en lien avec les réaménagements nécessaires à l'échangeur devront être réalisées dans le respect des droits et obligations des parties à l'entente de partenariat public privé,

**Attendu** que l'ouverture des cinq (5) rues stimulera et contribuera directement au développement de la ville et de la région et qu'en ce sens, le Ministre accepte que les activités relatives à l'ouverture de ces cinq (5) rues et aux réaménagements nécessaires soient réalisées selon les modalités décrites à l'entente-cadre,

**Attendu** qu'il y a lieu d'autoriser le maire et la greffière à signer l'entente-cadre à intervenir avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Il est proposé par monsieur Jacques Daoust  
Appuyé par monsieur Guillaume Lévesque-Sauvé  
Il est résolu :

- **D'autoriser** le maire et la greffière à signer l'entente-cadre à intervenir avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin de poursuivre les travaux de développement du parc industriel et ainsi poursuivre le développement économique.

Adoptée unanimement.

---

**Numéro 2016-04-166      Modifications des résolutions 2014-08-280,  
2015-12-511 et 2015-12-512 – Autorisation de  
signature – Programme d'infrastructures  
municipales d'eau (PRIMEAU) Volet 2**

---

**Attendu** la résolution 214-08-280 adoptée le 19 août 2014 autorisant madame Line St-Onge, ingénieure à la Ville de Beauharnois à présenter le projet de mise à niveau de l'usine d'épuration des Hauts-Fourneaux dans le cadre du volet 2 du programme d'infrastructures municipales d'eau du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**Attendu** la résolution 2015-12-511 adoptée le 1<sup>er</sup> décembre 2015 autorisant mesdames Line St-Onge, ingénieure et Guylaine Côté, directrice des Services administratifs et financiers à présenter le projet de mise à niveau des étangs aérés du secteur Ouest dans le cadre du volet 2 du Programme d'infrastructures municipales d'eau du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

---

**Numéro 2016-04-166      Modifications des résolutions 2014-08-280, 2015-12-511 et 2015-12-512 – Autorisation de signature – Programme d’infrastructures municipales d’eau (PRIMEAU) Volet 2 (suite)**

---

**Attendu** la résolution 2015-12-512 adoptée le 1<sup>er</sup> décembre 2015 autorisant mesdames Line St-Onge, ingénieure et Guylaine Côté, directrice des Services administratifs et financiers à présenter le projet de mise à niveau des stations de pompage dans le cadre du volet 2 du Programme d’infrastructures municipales d’eau du ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire;

**Attendu** que chacune de ces résolutions doit mentionner que la Ville de Beauharnois confirme son engagement à payer les coûts d’exploitation continus de chacun de ces projets;

Il est proposé par monsieur Michel Quevillon

Appuyé par monsieur Gaëtan Dagenais

Il est résolu :

- **De** modifier les résolutions 2014-08-280, 2015-12-511 et 2015-12-512 afin d’ajouter dans chacune d’elle que la Ville de Beauharnois confirme son engagement à payer les coûts d’exploitation continus de chacun de ces projets, soit la mise à niveau de l’usine d’épuration des Hauts-Fourneaux, la mise à niveau des étangs aérés secteur Ouest et la mise à niveau des stations de pompage dans le cadre du Programme d’infrastructures municipales d’eau (Primeau) Volet 2

Adoptée unanimement.

---

**Numéro 2016-04-167      Autorisation de signature – Protocole d’entente – Tous les jours**

---

**Attendu** que Tous les jours est un organisme de bienfaisance, responsable de l’organisation du Jour de la Terre au Québec et en France ainsi que mandataire de la marque de commerce sur ces territoires;

**Attendu** que Tous les jours est exclusivement responsable de la mise en place, de la gestion et de la coordination des projets, programmes et événements environnementaux du Jour de la Terre au Québec et en France;

**Attendu** que le programme *375 000 arbres* est une initiative de Tous les jours et de ses partenaires, soit la Fondation David Suzuki, la Fondation Cowboys Fringants, la Compagnie Larivée Cabot Champagne, laquelle est soutenue par le gouvernement du Québec, indépendamment de tout programme visant le boisement ou le reboisement ou plus spécifiquement, la plantation d’arbres;

**Attendu** que le programme *375 000 arbres* s’inscrit dans le cadre des célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Montréal ainsi que du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération canadienne en 2017;

**Attendu** que Tous les jours est responsable de l’organisation des plantations issues du programme *375 000 arbres*,

**Attendu** que le financement du projet résulte uniquement des démarches menées par Tous les jours, et ce, indépendamment du contexte réglementaire, législatif. Technologique, économique et de la pratique courante,

**Attendu** que Tous les jours souhaite financer la plantation de 375 000 nouveaux arbres sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal par l’obtention et l’échange de crédits compensatoires générés par la plantation de ces arbres;

**Attendu** que la participation de la Ville de Beauharnois au programme 375 000 arbres a été encouragé par la volonté de Tous les jours d’obtenir des crédits compensatoires respectant les exigences de transparence, de cohérence, de comparabilité, de précision, de vérifiabilité, d’efficacité et de validité des projets et es crédits qui seront délivrés, garantissant ainsi un suivi rigoureux des plantations dans le temps;

**Attendu** que la plantation des arbres faisant l’objet de l’entente à intervenir est possible grâce à l’expertise et au soutien de Tous les jours;

**Attendu** que la Ville de Beauharnois souhaite participer au programme 375 000 arbres;

**Attendu** que la Ville de Beauharnois est propriétaire du site d’accueil;

**Attendu** qu’il y a lieu d’autoriser la directrice générale à signer le protocole d’entente à intervenir avec Tous les jours afin d’obtenir une subvention pour l’achat de plus de 2 000 arbres;

Il est proposé par madame Linda Toulouse  
Appuyé par monsieur Guillaume Lévesque-Sauvé  
Il est résolu :

- **D’autoriser** la directrice générale à signer le protocole d’entente à intervenir avec Tous les jours afin d’obtenir une subvention pour l’achat de plus de 2 000 arbres.

Adoptée unanimement.

---

**Période de questions**

---

Aucune question n’est posée à cette séance.

---

**Numéro 2016-04-168      Levée de la séance**

---

Il est proposé par monsieur Michel Quevillon

Appuyé par monsieur Jacques Daoust

Il est résolu :

- **Que** la séance du conseil municipal soit et est levée à 19 h 54.

Adoptée unanimement.

---

**Claude Haineault, maire**

---

**Lynda Daigneault, greffière adjointe**